

Conseil régional Haute-Normandie
Séance Plénière du 16 mai 2011
CRDE
Intervention de Céline Brulin
pour le groupe Front de Gauche
PCF - GU - PG

M. le Président,
Chers Collègues,

Le Contrat Régional de Développement Économique qui nous est soumis reprend nombre de propositions que nous avons formulées, d'autres qui ont été portées par des organisations syndicales.

Nous nous en félicitons.

Des thématiques nous semblent cependant discutables. J'ai déjà eu l'occasion de dire notamment combien « l'esprit d'entreprendre » était une notion qui nous semblait bien peu adaptée pour définir notre volonté et nos ambitions.

Elle consiste à faire croire qu'il y aurait une communauté d'objectifs entre des salariés qui créent une SCOP, des artisans qui développent une activité ou un service, des PME qui réalisent la majeure partie des embauches, et de grands groupes qui ont d'abord le profit pour boussole.

Et que n'a-t-on entendu sur cet « esprit d'entreprendre » et les risques soit-disant associés ?

Cooper et Gardy, pour ne citer que ces exemples, auront finalement pris bien peu de risques. Ce sont les collectivités, l'État ou l'Europe, et donc les citoyens, qui les ont pris à leur place en apportant des aides conséquentes pour leur implantation ou leur développement.

Et aujourd'hui ces groupes décident d'aller profiter ailleurs en laissant des salariés sur le carreau et des territoires en friche.

Il importe à présent de faire vivre notre CRDE : de le concrétiser afin d'apporter tout le poids et toutes les capacités d'initiatives de notre collectivité dans l'amélioration d'une situation économique qui reste très inquiétante. La situation de M'Real, fort justement mise en avant, en début de séance est emblématique de la problématique qui nous est posée.

Voilà une entreprise qui pourrait être rentable. Elle est en capacité de produire de la pâte à papier, dont le prix a progressé 70%, alors même que nous n'en produisons plus dans notre pays, ce qui nous contraint à l'importer, essentiellement de Grande-Bretagne.

Voilà une entreprise prête à opérer une mutation, à même d'assurer son avenir. Essentiellement grâce à ses salariés d'ailleurs, des salariés, bien plus responsables que les actionnaires. Grâce aussi, en partie, à notre collectivité qui a contribué au financement des études nécessaires.

Voilà une entreprise en capacité de consolider une filière, la filière bois-papier, et les multiples activités qui peuvent y être associées. Une filière que nous avons d'ailleurs tenu à voir intégrer dans le CRDE.

Voilà une entreprise à partir de laquelle renforcer des infrastructures, permettant des transports respectueux de l'environnement, notamment fluviaux.

Quel meilleur élève trouver ? Et pourtant ! Voilà une entreprise que ses actionnaires actuels entendent casser.

Un exemple malheureux mais éloquent de la situation à laquelle nous sommes confrontés.

La logique des actionnaires prime sur la logique d'un développement industriel, responsable et durable, pour répondre aux besoins de notre région et de notre pays.

Et le rapport des forces leur est aujourd'hui favorable. Ils ont de leurs côtés gouvernement français et union européenne qui laissent faire dans le meilleur des cas, encouragent cette désindustrialisation dans le pire.

La question qui est posée aux élus que nous sommes et à notre collectivité c'est : comment modifier ce rapport des forces pour être utile aux salariés et au développement de notre région.

Cela commande d'être plus combatif : Être à l'initiative pour solliciter une table ronde afin de contraindre les dirigeants actuels à assumer leurs responsabilités; être à l'initiative pour rechercher un repreneur avec l'exigence d'un véritable projet industriel ; être à l'initiative pour soutenir les salariés dans leur combat.

Le CRDE porte une stratégie régionale et ambitionne de doter notre collectivité de leviers. Je pense notamment au principe de contractualisation prévoyant par exemple d'assortir les interventions régionales de contraintes

en matière économique, sociale ou environnementale. Nous nous félicitons tout particulièrement de cet aspect.

De même la volonté de développer les coopérations interrégionales indispensable face à la mise en concurrence des régions.

Mais au-delà de ce qui relève strictement de la responsabilité ou des compétences régionales, il nous semble que notre collectivité devrait s'engager moins timidement dans le combat, car c'est bien de cela dont il s'agit, que les salariés sont bien souvent obligés de livrer.

Renault Cléon voit sa production de nouveau moteur se développer, ce dont tout le monde se félicite. Mais le plan de départs abusivement appelés « volontaires » n'est pas pour autant levé et pourtant l'entreprise fait appel à des salariés intérimaires !

Un de nos collègues, Noël Levillain est engagé, dans le bassin d'emplois, pour faire monter l'exigence que chaque départ soit compensé par une embauche. Un bel exemple d'initiative à prendre !

Je pourrais aussi citer les salariés de Citron qui ont déjà tant donné de leur santé et de leurs conditions de travail. Ils doivent être soutenus dans leur exigence de retrouver un emploi auprès du repreneur du site.

Ou encore la question du fret ferroviaire, fort justement évoqué dans le CRDE, mais sur lequel notre collectivité semble si silencieuse au regard du combat, large et pluriel, qui se développe autour du triage de Sotteville-les-Rouen.

L'autre aspect que je voudrais aborder c'est la nécessité de confronter notre CRDE et la vision qu'il porte dans les débats publics qui concerne l'avenir de notre région.

Je pense en particulier au débat qui s'engage autour de l'axe Seine et qui fera l'objet d'un nouveau colloque, la semaine prochaine (lundi 23 mai 2011)

L'atout stratégique de cet axe est évident et sa valorisation fait consensus.

Mais gardons-nous d'une conception réductrice d'un développement concentré autour de cet axe qui appauvrirait l'ensemble de notre territoire normand, y compris les rives de la Seine.

Notre CRDE montre combien la présence d'entreprises sur tout le territoire, la présence d'équipements et de services de proximité, le maillage en infrastructures de transports, notamment ferroviaires, sont des facteurs

d'attractivité et combien leur présence conditionne un développement équilibré du territoire.

Cette conception doit être, invariablement, notre boussole.

De même, l'axe Seine, locomotive de notre développement industriel, n'a pas vocation, à notre sens, à devenir un axe où passeraient les conteneurs, sans que notre région et ses savoir-faire soient mis à contribution dans la création de valeur ajoutée.

Quel gâchis si la présence d'un grand port de trafic de conteneurs comme le port du Havre réduisait notre région à un vaste espace logistique n'ayant qu'à les dépoter pour les rempoter.

Nous soutenons en ce sens l'exigence des élus locaux qui agissent pour que les zones de développement économique, soient conçues en termes de richesse et de diversité des emplois avec des projets d'activités diversifiées : logistiques (en effet), et aussi activités manufacturières, activités de services et activités tertiaires articulées à des infrastructures de communication. Je pense à Seine Sud, qui est un bon exemple de cette volonté. On pourrait citer Dieppe et Evreux qui sont de véritables pôles d'équilibre dans notre Région. Et la casse à l'œuvre dans ces territoires en matière industrielle de formation ou de service public, casse dictée par la politique du gouvernement ne vous permet pas de vous ériger en défenseur de ces secteurs, Monsieur le ministre.

Notre région n'a pas davantage vocation à déconstruire ce qui serait inexorablement produit ailleurs. Or, si nous avons été parmi les premiers à soutenir le projet industriel porté par les salariés de Renault Sandouville, qui intègre opportunément cet aspect, nous regrettons que ce seul aspect retienne trop souvent l'attention.

Alors oui, l'axe Seine est un atout majeur qui doit contribuer à l'essor de l'ensemble du territoire normand.

Et nous devons, ensemble, porter cette volonté intransigeante.